

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	12	12

1-1301/2023

Date de la convocation  
6 janvier 2023  
Date d'affichage  
6 janvier 2023

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON  
SEANCE DU 13 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

**Présents :** MM. Guy CAZALET, Guy BITAILLOU, Jean-Pierre BRITIS, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Yannick CLAVERIE, Alain KOMPANITCHENKO, Bruno LERMANOU, Grégory PALENGAT, Patrick PAREDES, Mmes Fanny MARTHOU-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.  
**Absente :** Mme Stéphanie RELEA.

**Excusées :** Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN.  
**Secrétaire de séance :** M. Alain KOMPANITCHENKO

**Objet : autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023**

Le Maire rappelle à l'assemblée que l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 27.939,68 euros. Cette autorisation est nécessaire lorsque la Commune doit faire face en début d'année à de nouvelles dépenses d'investissement ne pouvant attendre le vote du budget.

Le Maire expose à l'assemblée que les dépenses nécessaires concernées sont :

- Rénovation de l'éclairage public : passage de 18 foyers en LED (opération 17 – compte 21534) pour 5.237,78 €

Il précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2023.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

**AUTORISE** Le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 27.939,68 euros pour les opérations suivantes :

- Rénovation de l'éclairage public : passage de 18 foyers en LED (opération 17 – compte 21534) pour 5.237,78 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.  
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Guy CAZALET

